Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 69 (1979)

Buchbesprechung: À travers périodiques et revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A travers périodiques et revues

Le Guetteur wallon

Nº 1, 52º année (1976)

Des articles que contient ce fascicule, nous ne mentionnerons que ceux qui ont un rapport étroit avec nos préoccupations.

Il s'agit du texte de Paul Manil intitulé «A Jumet, le lundi de la *Madeleine* » dans lequel l'auteur décrit principalement les acteurs de la «marche» organisée ce jour-là, ainsi que des cérémonies qui lui sont liées. Noté aussi les «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LIV à LVI) de Jules Herbillon.

Il faut ajouter les remarques que l'abbé Jean Hanin formule «Au sujet de la saudée » dont il est question dans l'article de Marcel Pignolet paru dans le numéro 3 (voir ci-dessus) et qui a souvent fait l'objet de mention dans les procès-verbaux de visites pastorales au 17° siècle, cette coutume étant jugée pernicieuse et même infâme.

Nous notons dans ce numéro la suite des «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LVII à LIX) de Jules Herbillon ainsi que la première partie de l'article de Joseph Roland sur «L'agriculture namuroise au milieu du XVIII^e siècle».

Au nombre des chapitres de cette communication, nous relevons ceux de la culture et de l'élevage, ainsi que des modes et méthodes de culture.

Sous le titre «Contrepoint à une exposition», Madame D. Manet rapporte sur les travaux du séminaire d'arts et de traditions populaires d'Europe organisé par ses soins en février 1974 sur le thème du mariage, c'est-à-dire avant le vernissage, en août 1974, de l'exposition consacrée au «Mariage: coutumes d'autrefois» (voir ci-dessus les numéros de l'année 1975).

Cet article est fondé sur l'enquête menée en Hesbaye auprès d'environ dix «bons témoins», personnes âgées, dans chacune des 38 localités visitées principalement par des étudiants en formations diverses. «Si l'exposition s'est imposée à notre sensibilité comme une ligne mélodique – dit D. Manet –, celle de notre enquête est discordante». C'est donc avec intérêt qu'on lit les résultats portant sur les points suivants: «Pas de fiançailles! Des courtisailles, des hontèdjes [du verbe hanter], des carèssages...», «Les courtisailles étaint longues», «Ce que disent les proverbes», «Le rond d'or» [l'alliance], «La tenue des mariés», «Le banquet et la fête populaire», «L'intervention de la Jeunesse», «Les mariages du soir», «Le voyage de noces», «Mariage demande ménage» [proverbe], «Vœux et rêves de jeunes filles» et, pour terminer, quelques considérations «En guise de conclusion».

Jules Herbillon continue la publication de ses «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LX à LXIII).

Pour ce qui concerne le folklore, ce numéro ne contient que les «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LXIV à LXVI) de Jules Herbillon.

Dans ce numéro également, nous ne notons que la suite des «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LXVII à LXX) de Jules Herbillon.

Nº 2, 53º année (1977)

Dans son article «Chasseurs de la nuit, qui êtes-vous?», R. Tirions parle des braconniers et des divers moyens qu'ils utilisent.

Tout au bas de la hiérarchie de ces «hommes de la nuit», l'auteur place «les brico-leurs», les poseurs de collets dont les prises, lapins ou lièvres, ne servent souvent qu'à améliorer l'ordinaire du menu familial. Quant aux faisans, ils sont tirés avec un fusil ordinaire dont les cartouches n'ont qu'une demi-charge.

Les champions du braconnage étaient ceux qui «allaient au bac», au «bac à lumière». Celui-ci était une sorte de puissant réflecteur muni d'une lampe à carbure de calcium. Ces chasseurs prenaient donc, selon l'expression de l'auteur, des risques «son et lumière»! Cette chasse aux lièvres et aux perdrix se pratiquait généralement en groupe de trois: un bon fusil, un «éclaireur» et un larron qui, grâce à quelques coups de feu, attirera le garde à l'opposé. Les spécialistes du «bac à lumière» sont fréquemment aussi des poseurs de filets; ce genre de chasse se pratique également par équipe de trois. La chasse au gros gibier, singulièrement le chevreuil, se pratique à la bricole, sorte de nœud coulant fait avec un câble fixé à un arbuste courbé qui, en se redressant, étranglera l'animal pendu.

Et de Jules Herbillon l'on a la suite des «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LXXI à LXXIII).

Nº 3, 53º année (1977)

En plus des «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LXXIV et LXXV) de Jules Herbillon, suivies d'une table de toutes celles qui ont paru dès 1968, il y a lieu de noter l'article de Roger Pinon intitulé «Gastronomie namuroise: le *tortia*».

Selon certains dictionnaires, il s'agit là d'un petit pain rond, selon d'autres sources d'une tarte au sucre. Cette dernière spécialité est couverte de sucre blanc ou cassonade fondu avec du beurre et parfois d'un jaune d'œuf. Il en existe maintes variantes que cite Roger Pinon, non seulement pour le pays de Namur, mais aussi pour le pays de Liège et ailleurs en Wallonie et en France. Le mot *tortia* est issu du latin *torta*, tourte, tourteau, ce dernier terme étant attesté dès le 12° siècle dans le judéo-français du Nord de la France.

Nº 4, 53 e année (1977)

La publication des «Notes de toponymie namuroise» (chiffres LXXVI à LXXIX) de Jules Herbillon se poursuit.

Sous le titre «Frappe-Cul ou les avatars d'un nom de lieu», André Jodogne relate l'évolution de la dénomination de ce hameau de la commune de Lustin sis dans la vallée de la Meuse, au sud de Namur, appelé Trapen en 1579 et Frapecul en 1696. De Trapen, escalier, ce toponyme aurait évolué en une expression indiquant qu'il faut fouetter les chevaux pour grimper la côte conduisant au plateau.

J.T.

* * *

Compte rendu

L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes: La Savoie, par Henri Raulin. Collection dirigée par Jean Cuisenier, Musée national des arts et traditions populaires, Berger-Levrault, éditeur. 1977.

Sous le haut patronage du ministère de la culture et de l'environnement (Direction de l'architecture, direction des musées de France, Haut-Comité de l'environnement), du ministère de l'agriculture (Direction de l'aménagement rural et des structures) et du Centre national de la recherche scientifique, paraîtra une collection de 22 volumes qui présentera l'architecture rurale de France. Un premier volume rédigé par Henri Raulin est consacré à la Savoie. C'est une région très diverse au point de vue du climat et de la configuration du terrain et par conséquent d'exploitation très hétérogène. La Savoie s'élève jusqu'à des hauteurs où toute végétation disparaît et où l'on ne peut conduire les troupeaux de moutons que pendant quelques semaines, d'autre part elle descend jusque dans les vallées et vers les bords des lacs de Genève, du Bourget et d'Annecy où nous voyons apparaître la vigne qui demande des bâti-